



trimestriel - Le Lien N°1 - Janvier 2015



## SOMMAIRE

Édito	• page 2
Projets Urbains	• page 3
Finances	• page 4
Animations	• page 5
Municipalité	• page 6



L'État a décidé d'engager deux réformes qui ne sont pas sans incidences sur les destins des communes. La première concerne les dotations globales allouées aux budgets communaux. Depuis trois ans elles ont été gelées et désormais en 2014 puis 2015 baissées. Déjà que nos ressources sont faibles, elles diminuent alors que dans le même temps le Gouvernement fait peser sur les territoires des charges nouvelles comme la mise en place du périscolaire. Il nous faut donc couper dans nos dépenses, renoncer à remplacer le personnel sur le départ et si cette politique persiste, réduire les offres de service et surtout nos investissements ce qui ne sera pas sans conséquences sur les emplois. Dure réalité d'une crise.



La seconde est la réforme territoriale engagée par le Président de la République. Si personne ne nie l'évidence d'une clarification dans les compétences des différentes strates des collectivités territoriales la suppression à terme des départements est pour nous source d'une réelle inquiétude. Qui va financer la politique sociale, les routes, les collèges, mais aussi nos projets d'investissement sachant que notre premier partenaire est le département de l'Hérault. Monsieur Vézinhét, Président du Conseil Général de l'Hérault a justement, depuis cette annonce précipitée, démontré combien cette disparition pouvait être très dangereuse pour nos territoires ruraux.

Mais nous pouvons aussi garder espoir. Depuis plusieurs mois la commune a engagé une politique de restructuration urbaine qui commence à porter ses fruits : embellissement de la ville, création du square du monument aux morts et du parvis de l'Eglise, fleurissement et, dans un prochain temps, démarrage des travaux au Cours de la république. D'autre part, même si tout n'est pas réglé, le maintien de la sécurité est cité par les services de gendarmerie de l'Hérault et par Monsieur le Préfet, comme un exemple à suivre. Ainsi Ganges change d'image et s'inscrit désormais dans une dynamique qui fait revenir de nombreux investissements privés, notamment de grandes enseignes commerciales. Si ces investisseurs sont intéressés par l'axe urbain de la rocade, c'est à la municipalité de continuer à rendre attractif le centre pour éviter un trop grand déséquilibre entre ces deux espaces urbains. Nous travaillons toujours à la réhabilitation des îlots de la Séranne et Charles Benoit et à la venue d'un hôtel et restaurant à «l'hôtel Bertrand».

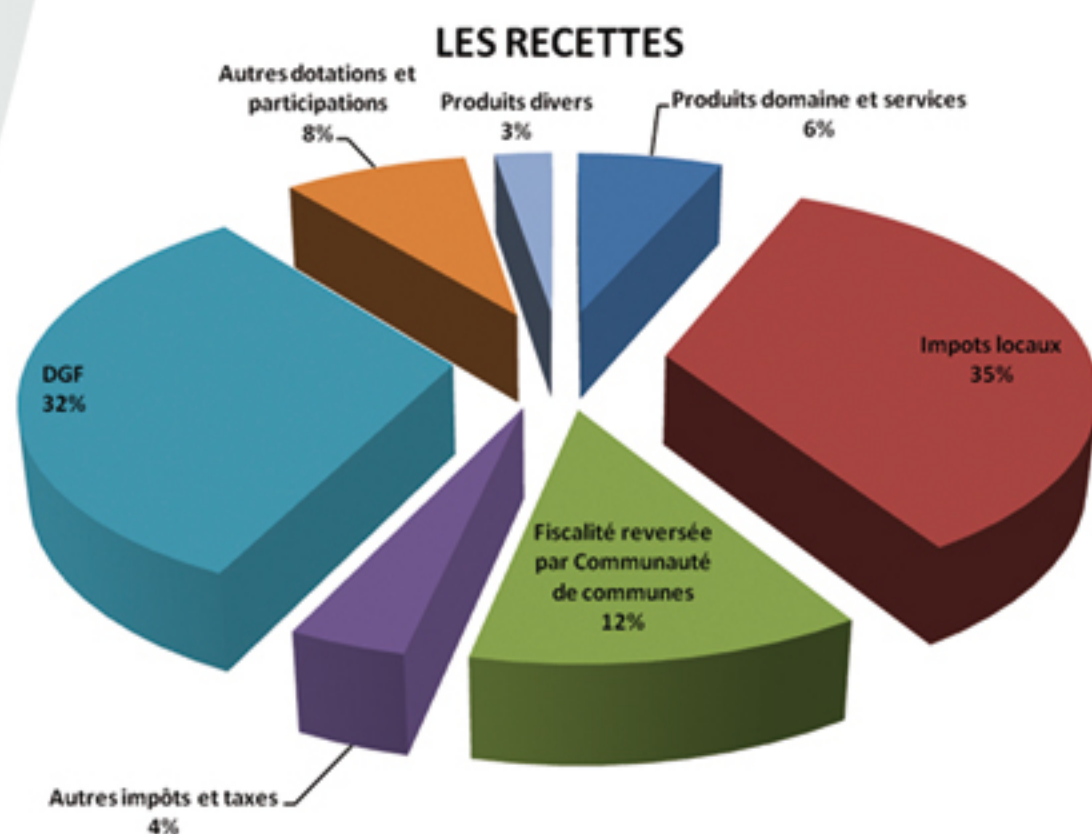
Vous voyez les projets ne manquent pas malgré l'austérité budgétaire qui nous est imposée.

Je vous présente au nom du conseil municipal tous mes bons vœux de santé, de réussite et de bonheur pour l'année 2015.

Michel Fratissier  
Maire de Ganges.

Amorcée en 2014, la diminution annoncée de la dotation globale de fonctionnement pour 2015 rend particulièrement difficile l'élaboration du futur budget.

Cette dotation représente en effet le tiers des ressources de fonctionnement de la commune, en équivalence avec la masse des impôts locaux, lesquels ne devraient pas augmenter cette année encore par suite de la décision prise de ne pas accroître la pression fiscale.



### La réduction des dotations de l'Etat aura plusieurs conséquences :

- une nécessaire restriction dans les prévisions des dépenses de fonctionnement.

Or, la collectivité n'a que partiellement la maîtrise des charges, certaines catégories de dépenses revêtent un caractère obligatoire, personnel et contingents en particulier. De plus, l'Etat impose le transfert de nouvelles charges vers les collectivités.

- une diminution de la part des recettes pouvant être affectées à l'investissement (autofinancement)

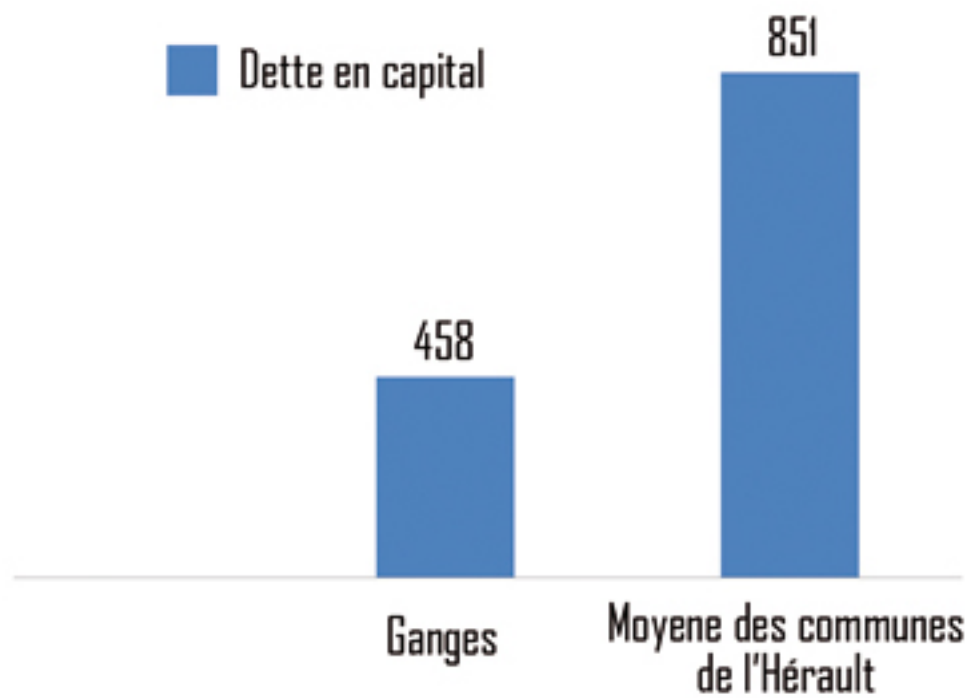
Si l'excédent de recette dégagé se trouve réduit du fait de la diminution de la dotation globale de fonctionnement, il sera plus difficile d'abonder les crédits consacrés aux programmes d'investissement.

L'équilibre budgétaire devant être maintenu, ce manque de financement génèrera du retard dans la mise

en route des projets d'aménagement et d'embellissement de notre ville et ne sera pas sans répercussion sur l'économie locale.

Cependant, compte-tenu du faible endettement de la commune, il a été possible en bénéficiant d'un taux d'intérêt peu élevé, de mobiliser un emprunt en 2014 afin de permettre, dans un premier temps, le démarrage des travaux de réaménagement du Cours de la République et l'acquisition du terrain pour l'implantation de la future gendarmerie.

Endettement en € par habitant



### **Redonner au Cours de la République son sens originel d'esplanade**

Les travaux de réaménagement du Cours de la République depuis la rue Armand Sabatier jusqu'au débouché de la rue des Arts et de la rue Font de Barry, ont pour but de retrouver une promenade piétonne centrale arborée et agrémentée d'un square avec une fontaine reconstruite sur le modèle de celle qu'il y avait auparavant en cet endroit.

La vue s'étendra du square de la fontaine jusqu'à la croix. Techniquement, les voies seront refaites et les croisements sécurisés. Les trottoirs seront remis aux normes "handicapés". Les containers seront habillés. Circulation et stationnement se feront sur les parties latérales. Le réseau d'assainissement et de pluvial ainsi que les branchements d'eau potable devront être revus dans le même temps.

#### **Ensemble du programme : 5 tranches budgétaires**

**Début des travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2015** : square de la fontaine

Les riverains seront invités à une réunion d'information pour l'organisation du chantier et une réunion de chantier sera programmée chaque semaine pour régler les problèmes du quotidien.

## • Gendarmerie •

### **Le projet en bonne voie de réalisation**

Le commandement de gendarmerie s'est rendu sur le futur terrain de l'emplacement de la nouvelle caserne et a validé au mois de novembre la proposition faite par la municipalité. Les services de gendarmerie sont en étroite collaboration avec ceux de Hérault Habitat pour réaliser le projet architectural. C'est Hérault Habitat qui assure le coût de la construction, la municipalité rétrocède gratuitement l'emprise du terrain soit 3500m<sup>2</sup>. Il sera certainement proposé des logements en villas individuelles jumelées pour le confort de nos gendarmes et un vaste bâtiment administratif en façade de la rocade.

Ce projet assure la pérennité de la caserne de gendarmerie à Ganges et donnera enfin des moyens en locaux pour travailler dans de bonnes conditions. Cette future belle caserne motivera aussi les futures recrues à venir s'installer à Ganges.

La sécurité reste à Ganges pour la municipalité une priorité.

## • Rue des Barrys •

### **Enfin une solution pour la rue des Barrys**

Plus de trois années de procédure pour arriver enfin à la réalisation des travaux de consolidation de cette maison rue des Barrys et aboutir à la réouverture de cette voie. Cette durée n'est en rien due à la commune mais bien à la complexité des lois en ce domaine. Après trois expertises et plusieurs rencontres avec la sous préfète de Lodève, nous arrivons à une solution qui ne nous convient pas mais qui permet de sauvegarder, pendant qu'il en est encore temps, les immeubles voisins : faire des travaux sur un bien qui ne nous appartient pas !

Les riverains seront dès le début des travaux associés à une réflexion sur le devenir de la circulation dans cette rue.

## Des animations à Noël pour dynamiser le centre commercial de Ganges

En lien avec l'association des commerçants et la chambre de commerce nous avons établi un programme d'animations pour les fêtes de Noël. S'il reste beaucoup de choses à améliorer, comme la communication ou le marché de Noël, dans l'ensemble les animations se sont bien déroulées avec un franc succès pour la patinoire. Le but est de maintenir sur Ganges la population tentée d'aller faire ses courses de Noël sur Montpellier.

## Goûter pour nos séniors

Le CCAS organise son traditionnel goûter pour nos aînés le mercredi 25 février 2015 à 14h00 à la Salle des Fêtes de Ganges, avec le groupe Story. Un magicien viendra faire des tours de magie exceptionnels et un chanteur interprétera des chansons que vous pourrez reprendre en cœur et sur lesquelles vous pourrez danser.

## Événement



A force de croire que la lumière de notre devise, gravée dans le marbre de nos frontons républicains inondait encore de sa lumineuse clarté jusqu'aux quatre coins du monde, nous nous sommes assoupis, repus de notre gloire passée.

Comme toujours, le réveil est douloureux.

Nous avons oublié, nous qui ne sommes pas Charlie, que les idées se vivent autant que les enfants s'éduquent et que les plantes s'arrosent. C'est par des actes citoyens quotidiens que la liberté, l'égalité et la fraternité s'imposent.

Ces actes ont eu lieu spontanément à Ganges le 7 janvier au soir, dans la consternation, le 8 janvier à midi, dans le silence de la colère républicaine et le 11 janvier dans la cohésion citoyenne.

Qu'on se le dise dans les chaumières, les citoyens de Ganges sont réveillés et ont mal à la république.





**Michel Fratissier**  
Maire



**Bernard Caumon**  
1<sup>er</sup> adjoint  
Adjoint aux travaux



**Hélène Ollier**  
Adjointe aux finances



**Bertrand Vivancos**  
Adjoint à l'économie  
et au tourisme



**Nathalie Mazauric**  
Adjointe à la culture



**Gérard Fabrier**  
Adjoint aux sports  
et à la jeunesse



**Marinège Vignal**  
Adjointe  
aux affaires sociales



**Gérard Messiez-Petit**  
Adjoint à la prévention  
et à la sécurité



**Jean François**  
Adjoint à l'animation  
et aux associations

### Conseillères et conseillers Municipaux

Jacques Rigaud  
Muriel Santner  
Ginette Letertre  
Sophie Fino  
Emmanuelle Aigouy  
Jacques Armand

Danielle Leconte  
José Garcia  
Latifa El Gouch  
Mostafa Asdih  
Marie-Pierre Normand  
Ephrem Guibal

Andrée-Lucile Lejeune  
Antony Sabatier  
Marc Bertrand  
Renée Vialla  
Denys Spahn  
Antoinette Viala

## Infos Pratiques

La Mairie de Ganges vous accueille en plein coeur de la ville.

Vous y trouverez toutes les informations sur la commune en vous adressant au guichet, en consultant l'affichage ou encore en vous procurant des dépliants sur le comptoir de l'accueil. Vous pourrez aussi obtenir tout document d'Etat Civil.

Mairie de Ganges  
Plan de l'Ormeau  
34190 GANGES

Tél : 04-67-73-85-03

Fax : 04-67-73-00-50

Site Internet : [www.ganges.fr](http://www.ganges.fr)

Horaires :  
Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Services techniques  
ZAE Les Broues 34190 GANGES  
Tél/fax : 04 67 83 73 68